

QUE FAIRE SI LE GOUVERNEMENT DEMANDE LE CLASSEMENT DE VOTRE DOSSIER D'IMMIGRATION

Si l'avocat du gouvernement demande au juge de rejeter votre dossier, cela signifie souvent qu'ils essaient de vous expulser plus rapidement en vous plaçant dans une procédure appelée « **expulsion accélérée** », où vous ne bénéficiez pas du droit à une audience devant un juge de l'immigration.



Si vous êtes au tribunal et que l'avocat du gouvernement demande au juge d'immigration de rejeter votre dossier, **vous avez le droit de dire au juge :**

- Je ne suis pas d'accord avec le classement de mon dossier.
- Je voudrais plus de temps pour expliquer pourquoi je m'oppose au classement de mon dossier.
- Je voudrais plus de temps pour chercher un avocat.
- (Si vous souhaitez demander l'asile, ou si vous l'avez déjà demandé) J'ai peur de retourner dans mon pays en raison d'un risque de persécution ou de torture.
- Je veux demander l'asile.
- Je demande que l'avocat du gouvernement présente sa demande par écrit.

Si, malgré vos déclarations, le juge décide quand même de rejeter votre dossier, **vous avez le droit de dire au juge :**

- Je souhaite que le tribunal inscrive au dossier que je ne suis pas d'accord avec le classement de mon dossier et que je souhaite faire appel de cette décision.

Si ICE vous arrête après votre audience, **vous avez aussi le droit de dire et de répéter à chaque agent de l'ICE :**

- J'ai peur de retourner dans mon pays en raison d'un risque de persécution ou de torture.

Important : Si vous n'assistez pas à une audience prévue devant le tribunal de l'immigration, le juge émettra une **ordonnance d'expulsion**. Cette ordonnance permettra à l'ICE de vous expulser rapidement.

Envoyez-nous un message sur WhatsApp ou Facebook !

Documented  +1 (646) 939-5145
.info  @documented.info

Ressources supplémentaires :
immigranthelpny.org

IMMIGRANT 

QUE FAIRE APRÈS L'AUDIENCE D'AUJOURD'HUI ?

Il est important de vous préparer et de suivre les étapes suivantes :

Faites un plan
d'urgence avec
votre famille et
vos proches.



Continuez à
chercher un
avocat !

Informez-vous sur
vos droits.



Cherchez du
soutien émotionnel
auprès de
ressources
disponibles.

Vous pouvez appeler ces numéros pour obtenir de l'aide supplémentaire concernant votre dossier d'immigration :

Ligne d'assistance juridique en immigration de
la Ville de New York : 1-800-354-0365 ou
composez le 311 et dites « Access NYC »

Le Bureau les nouveaux
Américains : 1-800-566-
7636

Envoyez-nous un message sur WhatsApp ou Facebook !

 **Documented**  +1 (646) 939-5145
.info  @documented.info

Ressources supplémentaires :
immigranthelpny.org

IMMIGRANT  **ARC**